

Les médecins sarthois tirent, eux aussi, la sonnette d'alarme

Échographie : bébé fera-t-il la queue ?

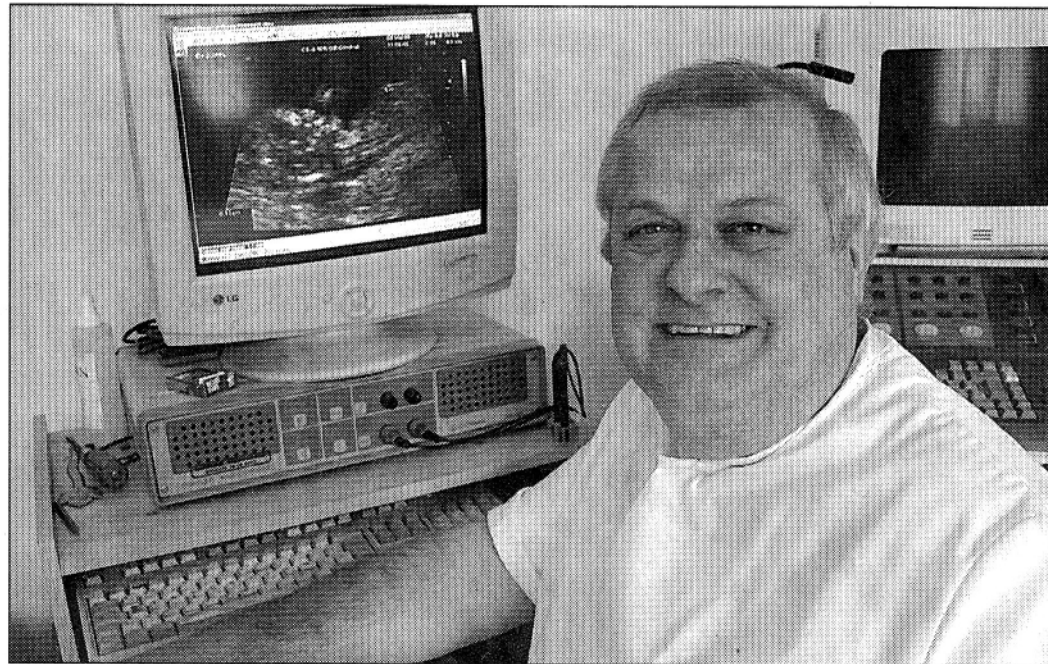
La France est championne du monde en matière de dépistage prénatal. Et pourtant... Au Mans, comme ailleurs, les médecins échographistes tirent la sonnette d'alarme. La spécialité, qui n'a pas été revalorisée depuis longtemps, n'attire plus les jeunes. Les délais d'attente s'allongent, surtout pour les mamans les moins fortunées.

Après 26 ans de métier, le docteur Philippe Juhel n'est pas du genre à crier avant d'avoir mal. Il n'empêche. L'échographiste, qui exerce en libéral au Mans, a pris sa plume, avec trois collègues du centre hospitalier (les docteurs Chevé, Julien et Salonne), pour dénoncer les dangers qui menacent aujourd'hui sa spécialité. Et surtout, selon eux, l'accès et la qualité des soins aux femmes enceintes.

La Sarthe plutôt épargnée

« La qualité de l'échographie foetale en France est reconnue dans le monde entier. Nous formons chaque année 150 échographistes, ce qui est largement suffisant. Et pourtant, plus aucun jeune médecin ne souhaite s'installer comme échographiste spécialisé dans le diagnostic prénatal », constate Philippe Juhel. Résultat : dans certains départements, à peine la grossesse confirmée, on presse les futures mamans de prendre rendez-vous pour l'échographie.

« La Sarthe est plutôt épargnée pour l'instant, parce que l'hôpital et le Tertre-Rouge ont bien anticipé. Mais j'ai des mamans qui viennent d'Eure-et-Loir, de Mayenne et même d'Angers, explique Philippe Juhel. Le risque est réel de voir se développer une inégalité face au diagnostic prénatal. Les mamans qui ont les moyens peuvent se payer le voyage, parfois jusqu'à Paris. » Pour les autres... « On commence à avoir des cas de jeunes femmes enceintes



L'échographiste mançais Philippe Juhel, ainsi que trois de ses confrères de l'hôpital du Mans, s'inquiètent : les jeunes médecins fuient la spécialisation en échographie foetale, trop mal rémunérée. A terme, l'égalité de l'accès aux soins est menacée.

de 32 semaines qui n'ont eu aucune échographie », confie Philippe Juhel.

Pourquoi cette désaffection des jeunes médecins ? Il y a d'abord eu, en 2000, l'affaire Perruche, du nom des parents d'un jeune handicapé qui ont obtenu réparation en justice pour une maladie pas détectée lors d'une échographie. Conséquence : les primes d'assurance des médecins libéraux se sont envolées. Et au-delà, nombre d'entre eux ont renoncé à pratiquer des échographies foetales.

Mais le problème de fond est financier. Depuis vingt ans, les honoraires pour les trois échographies auxquelles toute femme a droit pendant sa grossesse sont sous-évalués.

Après des années de discussion, les échographistes pensaient obtenir un gain de cause : 260 € pour les trois échographies. Le 16 février, patatras ! Ce sera 130 €, soit l'équivalent du coût en personnel et en matériel. « C'est comme si on travaillait gratuitement », ironise Philippe Juhel. Pour s'en sortir, impossible d'accueillir plus de patientes. « Ce sont des examens longs, qui peuvent durer jusqu'à trois quarts d'heure. »

Contraint à l'illégalité

L'échographiste libéral a donc intérêt à réduire son activité de diagnostic prénatal pour privilégier les échographies vasculaires, musculaires, etc. Ou, comme Philippe Ju

hel, à se mettre dans l'illégalité. « Je suis en secteur 1, donc je n'ai pas droit au dépassement d'honoraires. Or je demande 20 € de plus. C'est illégal, mais la Sécu ferme les yeux. Parce que, sinon, je vire ma secrétaire et je dévise ma plaque. »

Le malaise touche désormais les hôpitaux, où les médecins de ville, occupés à faire tourner leur cabinet, ne se bousculent plus pour assurer des vacances. Les plannings deviennent de plus en plus serrés. Philippe Juhel y voit un autre effet pervers. « Faire des vacances à l'hôpital, c'est acquérir de l'expérience. Indispensable pour bien travailler au cabinet... »

Patrick ANGEVIN.